

- 6 -



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 241 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du projet de révision de l'offre de services présenté à l'ASSS de Montérégie le 13 décembre 2012, l'administration du CSSS du Haut-Saint-Laurent de la Montérégie propose de diminuer de 24 à 16 les heures d'ouverture de l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial;

CONSIDÉRANT QUE le CSSS propose de ne pas conserver de lits de soins aigus la nuit;

CONSIDÉRANT QUE le CSSS allègue que le *statu quo* ne peut être maintenu;

CONSIDÉRANT QUE Barrie Memorial occupe une place essentielle dans la communauté de Saint-Bernard-de-Lacolle jusqu'à Dundee;

CONSIDÉRANT QUE notre région est séparée de l'Hôpital de Valleyfield par deux pont-levis qui peuvent mettre en péril la vie des gens qui y sont transportés;

CONSIDÉRANT QUE fermer l'urgence et les lits de soins aigus la nuit entraînera ultimement la fermeture de cet hôpital essentiel pour la survie de la communauté;

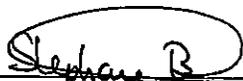
CONSIDÉRANT QUE de nouveaux médecins doivent venir travailler au Barrie;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux d'ordonner que le projet de fermeture de l'urgence et des lits de soins aigus la nuit soit abandonné et que le *statu quo* sur l'offre de services de Barrie Memorial soit maintenu.

Nous demandons également au ministre que les villes de la MRC des Jardins-de-Napierville soient ajoutées au bassin de l'Hôpital Barrie Memorial parce que les gens y sont géographiquement liés et s'identifient à ce centre, lequel se rapproche bien davantage de leurs besoins.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Stéphane Billette, député de Huntingdon

23/4/2013
Date de signature de l'extrait